

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 15 février 2024
 Délibération n°5

L'An deux mille vingt-trois le quinze février à 19h30, le Conseil Municipal
 convoqué le huit février s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
 sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : MOREAU Gaëlle - FISCHER Maryline - GRANET Alice - MOUTIER Gérard -
 HERMITTE Jean-Pierre - KIRKYACHARIAN Luc - SEMIOND Philippe - BARONNAT Bernard -
 COQUILLAT Catherine - ALPHAND Thierry - ADISSON Frank - VIESSANT Céline - MOUGIN
 Rémi - VERNET Laurent - MOSSO Véronique – GIRAUD Matthieu

Absents : ALDEBERT Gérard (excusé)

Procurations : JEANNE Virginie à GRANET Alice - PRAT Christelle à GIRAUD Matthieu

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE DU
 CAMPING ET DE LA PISCINE DU FREYSSINET (COMPTABILITE M 4)**

*Conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du Code général des
 collectivités territoriales, madame le maire quitte la salle et ne prend pas part aux
 discussions et au vote.*

Le Conseil Municipal constate que l'exécution du budget annexe du camping et de la piscine
 du Freyssinet (comptabilité M 4) telle qu'elle ressort du Comptes Administratif 2023 présenté
 par l'ordonnateur madame Gaëlle MOREAU, fait apparaître les résultats de clôture suivants,
 conformes aux résultats du compte de gestion.

CA 2023 BUDGET ANNEXE CAMPING ET PISCINE DU FREYSSINET (M 4)						
LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Opérations de l'exercice	76 759,91	78 300,99	19 735,90	12 588,40	96 495,81	90 889,39
Résultats de l'exercice 2023		1 541,08		-7 147,50		-5 606,42
Résultat reporté n-1				40 277,19		40 277,19
TOTAUX	76 759,91	78 300,99	19 735,90	52 865,59	96 495,81	131 166,58
Résultats de clôture 2023		1 541,08		33 129,69		34 670,77
Restes à réaliser			23 452,96		23 452,96	0,00
TOTAUX CUMULÉS	76 759,91	78 300,99	43 188,86	52 865,59	119 948,77	131 166,58
RESULTATS CUMULÉS		1 541,08		9 676,73		11 217,81

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024

ID : 005-200064657-20240216-DCM150224_5-BF

Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu les articles L et R.2311-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

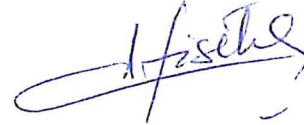
- **Prend acte** de la présentation faite par l'ordonnateur du compte administratif 2023 pour le budget annexe du camping et de la piscine du Freyssinet (comptabilité M 4) ;
- **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser présentés dans ce compte administratif ;
- **Approuve et arrête** les résultats définitifs tels que retracés dans le compte administratif 2023 du budget annexe du camping et de la piscine du Freyssinet (comptabilité M 4).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER



Certifiée exécutoire en application de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales